



Mot du Père Émile

Mes frères et sœurs,

Vous souhaitez rejoindre la pastorale de la santé en qualité de coresponsable ou visiteur pour le pôle santé? Nous aimerions vous dire ici notre joie de pouvoir vous accueillir et de faire route avec vous dans cette pastorale. Ci-dessous, vous trouverez la charte du pôle santé définissant ainsi sa mission et ses projets. Cette charte pourra éclairer votre engagement et votre précieux choix.

Mission

La mission du pôle santé est de témoigner de la tendresse et de l'amour de Dieu pour chaque personne rencontrée en maison de repos — particulièrement aux Lilas à Bonlez et à la résidence du Parc à Biez — ou à domicile.

Projets

Pour cela, les membres du pôle (visiteurs) sont prêts

- à rendre une visite amicale à toute personne qui le désire
- à prier avec la personne qui le souhaite
- à porter la Communion à la personne qui le souhaite
- à célébrer l'Eucharistie avec les résidents des maisons de repos,

- à célébrer le sacrement des malades dans les maisons de repos
- à célébrer une messe avec le sacrement des malades en Unité pastorale (UP)
- à organiser des célébrations de Noël, des rencontres avec des jeunes (catéchèse)...
- à développer les visites à domicile
- à inviter personnellement d'autres personnes à visiter les malades ou les personnes âgées.

L'équipe des visiteurs se réunit deux fois par an

- pour partager les joies et les difficultés lors des visites
- pour se ressourcer,
- pour se former (thèmes abordés : porter la Communion, la fin de vie, maladie d'Alzheimer...).

Je suis le seul coresponsable du pôle depuis le renouvellement du mandat du Conseil de l'Unité pastorale (CUP) en février dernier. C'est pour cela que nous lançons cette invitation à rejoindre l'équipe des visiteurs pour mener ensemble la noble mission que notre Archevêque nous confie.

En vous souhaitant déjà de bonnes vacances sous le regard béni du Seigneur.

Père Émile

Agenda Paroisse Sainte-Catherine

Mai

- **Samedi 2 à 18 h et dimanche 3 à 11 h** : 5^e Dim. de Pâques
- **Samedi 9 à 18 h et Dimanche 10 à 11 h** : 6^e Dim. de Pâques
- **Jeu-di 14 à 11 h** : Fête de l'Ascension et première Communion
- **Samedi 16 à 18 h et Dimanche 17 à 11 h** : 7^e Dim. de Pâques
- **Samedi 23 à 18 h et Dimanche 24 à 11 h** : Fête de la Pentecôte
- **Samedi 30 à 18 h et Dimanche 31 à 11 h** : Solennité de la Sainte

Trinité

Juin

- **Samedi 6 à 18 h et Dimanche 7 à 11 h** : Fête du Saint Sacrement
- **Samedi 13 à 18 h et Dimanche 14 à 11 h** : 11^e Dim. ord.
- **Samedi 20 à 18 h et Dimanche 21 à 11 h** : 12^e Dim. ord.
- **Samedi 27 à 18 h et Dimanche 28 à 11 h** : 13^e Dim. ord.

Juillet

- **Samedi 4 à 18 h et Dimanche 5 à 11 h** : 14^e Dim. ord.
- **Samedi 11 à 18 h et Dimanche 12 à 11 h** : 15^e Dim. ord.
- **Samedi 18 à 18 h et Dimanche 19 à 11 h** : 16^e Dim. ord.
- **Samedi 25 à 18 h et Dimanche 26 à 11 h** : 17^e Dim. ord.

Aout

- **Samedi 1 à 18 h et Dimanche 2 à 11 h** : 18^e Dim. ord.
- **Samedi 8 à 18 h et Dimanche 9 à 11 h** : 19^e Dim. ord.
- **Samedi 15 à 11 h** : Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie
- **Dimanche 16 à 11 h** : 20^e Dim. ord.
- **Samedi 22 à 18 h et Dimanche 23 à 11 h** : 21^e Dim. ord.
- **Samedi 29 à 18 h et Dimanche 30 à 11 h** : 22^e Dim. ord.

À retenir

- Samedi 20 juin à 11 h : Mariage de Ambre Andito et Gauthier
- Dimanche 21 juin à 14 h : Baptême de Noah
- Samedi 27 juin à 11 h : Mariage de Victoria et Antoine et baptêmes de Gabriel et Raphaël
- Samedi 4 juillet à 11 h: Mariage d'Édouard et Noéline.
- Samedi 18 juillet : Baptême de Diego
- Samedi 15 aout à 14 h : Mariage de Léopold Ghins et Pascaline Dierckx

Méditation

Aide-moi, Seigneur, à être vis-à-vis de tous,
celui qui attend sans se lasser,
qui écoute sans fatigue,
qui reçoit avec bonté,
qui donne avec amour,
celui qu'on est toujours certain de trouver quand on en a
besoin.

Aide-moi à être présence sûre à laquelle on peut aller quand
on le désire,
à offrir cette amitié reposante, enthousiaste par et dans ta
présence, à rayonner une paix joyeuse, à être recueilli en toi
et accueillant aux autres.

Et pour cela, que ta pensée ne me quitte pas
afin de toujours rester dans la vérité, de ne pas manquer à
ta loi.

Et qu'ainsi, sans poser d'acte extraordinaire, sans vaine
gloire,

je puisse aider les autres à se sentir plus proches
parce que mon âme t'accueille à chaque instant.

Contact

Père Émile

Tél. : 010/68.82.94

GSM : 0465/36.48.21

Mail : kmel49467@gmail.com

Permanence à la cure :

- Mardi — Jeudi : de 9 h à 11 h
- Vendredi — Samedi : de 14 h à 16 h

Site internet : www.updion.be

Si votre santé ne vous permet pas de vous déplacer jusqu'à l'église
pour la messe, mais que vous souhaitez que le curé vous apporte
la communion ou si vous souhaitez demander au prêtre de célébrer
une intention de messe pour les défunts de votre famille ou de votre
entourage, pour un anniversaire de naissance, de mariage ou pour
une Action de grâce, n'hésitez pas à prendre contact avec le père
Émile